Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 034-213403371-20260605-2026DAD046-DE

2026DAD046
COMMUNE
DE VILLENEUVE-LES-MAGUELONE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 05 JUIN 2026 A 18H00

Nombre de membres en exercice : **33**
Présents : **32**
Procurations : **1**
Absents :
Date de convocation et affichage : **27/05/2026**

OBJET :
REGIE DE RECETTES DROITS DE PLACE - MODIFICATION

L'an deux Mille vingt-six, le vendredi 05 juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de Villeneuve-lès-Maguelone s'est assemblé dans la salle Sophie Desmarets du Centre Culturel Bérenger de Frédol, sous la présidence de Olivier NOGUES, Maire.
PRESENTS : M. Olivier NOGUES, Mme Virginie MARTOS-FERRARA, M. Steve VALLIER, Mme Dominique MASSEIN, M. Abdelmoumène AMEUR, Mme Laurence POMAREDE, M. James ETOURNEAU, Mme Charlène CHARLOTON LABRY, M. Malik HAMADACHE, Mme Chantal AUSSEIL HUGER, Mme Monique BRUNEAU, M. Charles MANGIARACINA, M. Claude GRIMAULT, Mme Catherine DESMAREST, M. Gilles NAMYSLAK, Mme Nathalie DI FALCO, Mme Stéphanie YENNEK, M. Olivier GODEFROIT, M. Mickaël PY, M. Stéphane LAISSUS, Mme Delphine DEMARTHE, M. Jérémy ALIAGA, Mme Elodie VIGNERON GORRET, M. Mattéo TADDIO, M. Didier BRU, Mme Véronique NEGRET, Mme Corinne POUJOL, M. Nicolas SICA-DELMAS, Mme Marie ZECH, M. Jérémy BOULADOU, M. Olivier GACHES, M. Christophe DEROUCH.
ABSENT(S) PROC : Mme Mariette COLLOT (Procuration à Mme Chantal AUSSEIL HUGER).
ABSENT(S) :
SECRETAIRE DE SEANCE : M. Mattéo TADDIO

VU la délibération du Conseil municipal n°2025DAD106 en date du 15 décembre 2025 portant modification de la régie de recettes « droits de place » ;

Afin de répondre positivement à un commerçant qui souhaite installer sa terrasse sur la place des Héros, il convient d'étendre la catégorie 3 des « produits encaissés – Terrasses » à la place des Héros.

Il est proposé au Conseil municipal de maintenir les tarifs de la régie de recettes « droits de place ».

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**

ABROGE la délibération n°2025DAD106 en date du 15 décembre 2025 ;

ETEND la catégorie 3 des « produits encaissés – Terrasses » à la place des Héros ;

MAINTIENT les tarifs de la régie de recettes « droits de place » tels que présentés dans le tableau ci-dessous ;

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à Madame la Préfète de l'Hérault.

FAIT A VILLENEUVE-LES-MAGUELONE, LE 05 JUIN 2026.
POUR COPIE CONFORME
LE MAIRE CERTIFIE CONFORME LE CARACTERE EXECUTOIRE DE LA PRESENTE DELIBERATION.

Le Secrétaire de Séance,
M. Mattéo TADDIO

Monsieur le Maire,
Olivier NOGUES

MAIRIE DE VILLENEUVE LES MAGUELONE * Hérault *

La présente délibération sera publiée sur le site internet de la Commune et transmise à Madame la Préfète de l'Hérault. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date d'accomplissement des mesures de publicité. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 034-213403371-20260605-2026DAD046-DE

NOUVELLES TARIFICATIONS au 15 JU
Régie de recettes « Droits de pla
Locations/Droits de Place/Prêt de matériel/Cautions/Interventions Agent/Capture animaux

	Tarifs applicables au 1er janvier 2026	Tarifs applicables au 15 juin 2026
Produits encaissés : Aire de camping-cars		
Emplacement aire cc basse saison	16 € / jour	16 € / jour
Emplacement aire cc basse saison	42 € / 3 jours	42 € / 3 jours
Emplacement aire cc basse saison	91 € / 7 jours	91 € / 7 jours
Emplacement aire cc haute saison	19 € / jour	19 € / jour
Emplacement aire cc haute saison	51 € / 3 jours	51 € / 3 jours
Emplacement aire cc haute saison	110 € / 7 jours	110 € / 7 jours
Vidange eaux usées et nettoyage cassette aire de camping-cars	4 € / vidange	4 € / vidange
Produits encaissés : Emplacements marchés		
Emplacement pour les marchés du mercredi et vendredi (sans abonnement)	3 € / ml	3 € / ml
Emplacement pour les marchés du mercredi et vendredi (avec abonnement trimestriel)	1,50 € / ml	1,50 € / ml
Emplacement pour le marché du dimanche (sans abonnement)	2 € / ml	2 € / ml
Emplacement pour le marché du dimanche (avec abonnement trimestriel)	2 € / ml	2 € / ml
Emplacement grand véhicule (vente outillage)	100 € / jour	100 € / jour
Produits encaissés : Implantation de cirques		
Théâtre de marionnettes	35 € / jour	35 € / jour
Installation cirque capacité inférieure 100 places	60 € / jour	60 € / jour
Installation cirque capacité inférieure 300 places	150 € / jour	150 € / jour
Produits encaissés : Caution salles / terrains / vestiaires		
Caution pour le nettoyage ou le non-respect de l'obligation de rangement	300,00 €	300,00 €
Caution dégât Oustal de l'Arnel ou Prat du Castel	305,00 €	305,00 €
Caution dégât toutes salles	305,00 €	305,00 €
Caution dégât/nettoyage : arènes	2 000,00 €	2 000,00 €
SALLE SOPHIE DESMARETS		
Réunions ou activités associations villeneuvoises	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures	1200 € / jour	1200 € / jour
Organismes extérieurs	1500 € / jour	1500 € / jour
Organismes extérieurs - frais de mise en place + nettoyage	42 € / h / agent	42 € / h / agent
THEATRE JEROME SAVARY		
Associations villeneuvoises	330€/jour (gratuité pour l'organisation de spectacle vivant dans la limite de 4 jours)	330€/jour (gratuité pour l'organisation de spectacle vivant dans la limite de 4 jours)
Si intervention régisseur municipal	Gratuit dans la limite de 4 jours Puis 55€ / h	Gratuit dans la limite de 4 jours Puis 55€ / h
Si intervention SSIAP municipal	Gratuit dans la limite de 4 jours Puis 42 € / h	Gratuit dans la limite de 4 jours Puis 42 € / h
Associations extérieures	1200 € / jour	1200 € / jour
Si intervention régisseur municipal	55 € / h	55 € / h
Si intervention SSIAP municipal	42 € / h	42 € / h
Organismes extérieurs	2000 € / jour	2000 € / jour
Si intervention régisseur municipal	55 € / h	55 € / h
Si intervention SSIAPP municipal	42 € / h	42 € / h
SALLE MAX ROUQUETTE (HLM)		
Réunions ou activités associations villeneuvoises	Gratuit	Gratuit
Associations extérieures	150 € / jour	150 € / jour
Particuliers villeneuvois	100 € / jour	100 € / jour
PRAT DU CASTEL (à compter du 1er octobre 2024)		
Location 1 journée (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)	345 € / jour	345 € / jour
Location 2 jours (week-end entier (samedi, dimanche))	450 € / 2 jours	450 € / 2 jours
OUSTAL DE L'ARNEL		
Location 1 journée (lundi/mardi/mercredi/jeudi/vendredi)	150 € / jour	150 € / jour
Location 2 jours (week-end entier (samedi, dimanche))	250 € / 2 jours	250 € / 2 jours
ARENES		
Location arènes municipales - associations ou organismes extérieurs	1200 € / jour	1200 € / jour
Avec intervention régisseur	55 € / h	55 € / h
Avec Intervention agent	42 € / h / agent	42 € / h / agent

Envoyé en préfecture le 17/06/2026
Reçu en préfecture le 17/06/2026
Publié le
ID : 034-213403371-20260605-2026DAD046-DE

		Tarifs appl 1er janvi	
MAISON DES ASSOCIATIONS Salle Multi-activités			
Réunions ou activités associations villeneuvoises		Gratuit	Gratuit
Associations ou organismes extérieurs		400 € / jour	400 € / jour
MAISON DES ASSOCIATIONS Salle de réunion			
Associations villeneuvoises		Gratuit	Gratuit
Associations ou organismes extérieurs		60 € / demi-journée	60 € / demi-journée
Associations ou organismes extérieurs		120 € / jour	120 € / jour
TERRAIN DE FOOTBALL / RUGBY (avec vestiaires)			
Associations villeneuvoises		Gratuit	Gratuit
Associations ou organismes extérieurs		400 € / demi-journée	400 € / demi-journée
Associations ou organismes extérieurs		800 € / journée	800 € / journée
Produits encaissés : Terrasses			
Cat 1 : Tout emplacement (hors bars, restaurants ou assimilés)		12 € / m² / année	12 € / m² / année
Cat 2 : Bars, restaurants ou assimilés (hors place des Héros et parvis avec terrasse simple (tables, chaises)		20 € / m² / année	20 € / m² / année
Cat 3 : Tout emplacement sur parvis Gérard Bouisson et **place des Héros**		50 € / m² / année	50 € / m² / année
Etalages et assimilés		50 € / ml / année	50 € / ml / année
Vitrines mobiles		40 € / m² / année	40 € / m² / année
Présentoirs (type porte carte, porte menu)		30 € / unité / année	30 € / unité / année
Conservateurs à glace, crêperie, rôtissoire		200 €/ unité / année	200 €/ unité / année
Bacs fruits de mer		250 €/ unité / année	250 €/ unité / année
Taxation des dispositifs liés à la climatisation des locaux		150 €/ unité / année	150 €/ unité / année
Produits encaissés : Emplacements marchés aux puces			
du mois de novembre au mois de février (dimanche et jours fériés)		200 € / jour	200 € / jour
du mois de mars au mois d'octobre (dimanche et jours fériés)		400 € / jour	400 € / jour
Caution propreté et dégradations site du Grand Jardin		500 €/ manifestation	500 €/ manifestation
Produits encaissés : Emplacement Forains			
Cat 1 : Attractions non destinées aux enfants		136 € / jour	136 € / jour
Cat 2 : Attractions destinées aux enfants		73 € / jour	73 € / jour
Cat 3 : Stands de 7 ml et plus		42 € / jour	42 € / jour
Cat 4 : Grandes attractions		73 € / jour	73 € / jour
Cat 5 : Stands ou machines automatique de moins de 7ml		32 € / jour	32 € / jour
Cat 6 : Confiserie - snack de plus de 2ml		52 € / jour	52 € / jour
Cat 7 : Confiserie-snack-distributeurs boisson de moins de 2ml		32 € / jour	32 € / jour
Produits encaissés : Occupation voirie			
Dépôt ou réservation place au sol inférieur 3 jours		Gratuit	Gratuit
Dépôt ou réservation place au sol supérieur 3 jours		25 € / m² / semaine	25 € / m² / semaine
Echafaudage majoré 50% R+1 inférieur 3 jours		Gratuit	Gratuit
Echafaudage majoré 50% R+1 supérieur 3 jours		25 € / ml / semaine	25 € / ml / semaine
Neutralisation voirie (journée indivisible)		60 € / jour	60 € / jour
Crépi de façade sur domaine public		3 € / m² de façade	3 € / m² de façade
Caution nettoyage/dégâts		120 €	120 €
Produits encaissés : Capture animaux errants			
Capture chiens errants		20 € / animal	20 € / animal
Capture équidés		300 € / animal	300 € / animal
Produits encaissés : Mise à disposition bar BDF			
Mise à disposition		15 € / jour	15 € / jour
Produits encaissés : Emplacement camion pizza / food truck / barnums évènementiel			
Emplacement sans électricité		250 € / mois	250 € / mois
Emplacement avec électricité		300 € / mois	300 € / mois
Food truck évènementiel		20 € / jour	20 € / jour
Barnum évènementiel		20 € / jour / 3 ml	20 € / jour / 3 ml
Produits encaissés : Emplacements marchés de Noël			
Emplacement lors de la fête de noël (3ml, avec ou sans barnum, ou équipement fourni par la Commune)		40 € / jour	40 € / jour
Produits encaissés : Cautions prêt de matériel			
Particuliers	Tables et bancs (max 10 tables et 20 bancs)	200,00 €	200,00 €
Associations	Jusqu'à 10 tables et 20 bancs	200,00 €	200,00 €
	Au-delà de 10 tables et 20 bancs	500,00 €	500,00 €
	Jusqu'à 100 chaises (uniquement en intérieur)	200,00 €	200,00 €
	Jusqu'à 10 barrières	100,00 €	100,00 €
	barnums	500 € / barnum	500 € / barnum
Remboursement écocup			
Remboursement écocup		2 €/écocup	2 €/écocup
SALLE ESPACE JEUNESSE			
Location salle espace jeunesse		90 € / jour	90 € / jour